

Le vendredi 5 avril 2019, Monsieur le Maire Olivier Klein et l'équipe municipale sont allés à la rencontre des habitants lors de la visite du quartier « Chêne Pointu ». Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec les riverains et d'écouter leurs demandes concernant le quartier.

VOTRE AVIS COMPTE

Trottoirs et voiries encombrés par les barrières du T4

Des barrières de travaux du T4 sont régulièrement à terre. La Ville signale systématiquement ce problème à Ile-de-France Mobilités (ex-STIF), responsable des travaux du T4, pour que ces barrières soient remises en place.

Insalubrité à l'intérieur des résidences

Les résidences présentent des problèmes d'humidité, de salubrité et de mauvaises odeurs. Le service Hygiène/Salubrité de la Ville peut se déplacer pour constater et traiter les situations individuelles dans les logements sur signalement des locataires. D'autre part, les syndicats sont constamment sollicités par le service afin de régler les difficultés de salubrité dans les parties communes des résidences. En cas de besoin de signalement ou pour plus d'information, contactez le 01 43 88 83 31.

Insécurité au pied des immeubles

Des jeunes squattent en bas des immeubles, occasionnant une gêne pour les résidents. La Police Municipale est informée de la situation et organisera des interventions en accompagnement de la Police Nationale. En cas de besoin ou de problématiques d'ordre public, vous pouvez appeler la Police Municipale au 01 43 88 83 09, l'Equipe Mobile de Tranquillité Publique au 06 15 08 00 17 ou la Police Nationale au 17.

Dépôts sauvages sur l'espace public

Des dépôts sauvages ont été repérés sur le domaine public, notamment sur le parking du Chêne Pointu et sur l'allée Frédéric Ladrette. Les services municipaux font des interventions régulières pour les retirer. Une nouvelle intervention sera programmée dans les plus brefs délais. La Ville s'emploie à identifier et pénaliser les auteurs de ces dépôts illégaux.

Programme de relogement des habitants du Chêne Pointu

Un locataire de l'EPF affirme n'avoir pas reçu de visite pour programmer son relogement. Nous rappelons que les relogements se font de manière progressive, suivant le calendrier des démolitions et lorsque des logements sont disponibles. Pour toute information concernant les opérations de rénovation urbaine et de relogement, contactez la Maison du Projet - MOUS cœur de ville au 01 48 79 59 30

Demande d'éducateurs spécialisés pour les enfants handicapés

Des habitants demandent si des éducateurs spécialisés dans l'accompagnement des enfants handicapés sont présents sur la Ville. Des assistants de vie scolaire existent dans les écoles. Si vous avez besoin d'information, contactez l'établissement scolaire concerné et/ou la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) au 01 43 93 86 86.

Concernant le temps périscolaire, les centres de loisirs de la Ville comptent des animateurs formés à la question du handicap. Pour tout renseignement, contactez le service enfance au : 01.43.88.83.40.

Mauvais fonctionnement des ascenseurs sur les résidences du Chêne Pointu et de l'Etoile

Plusieurs ascenseurs ne sont pas en fonctionnement et d'autres subissent des pannes récurrentes sur les résidences du Chêne Pointu et de l'Etoile. D'après les informations fournies par l'administrateur judiciaire des deux copropriétés, une vague d'interventions est prévue pour le printemps 2019 : remplacement des ascenseurs les plus défectueux et changement de pièces, dont les variateurs de fréquence, pour diminuer la fréquence des pannes.

Locataires victimes de propriétaires frauduleux

Un habitant a informé que son propriétaire refusait de lui fournir le bail de location nécessaire pour obtenir l'APL (Aide Personnalisée au Logement). La Municipalité rappelle qu'en cas de difficulté avec votre propriétaire et de besoin d'accompagnement et de médiation, vous pouvez contacter la Maison de la Justice et du Droit (4 bis Allée Romain Rolland, 93390 Clichy-sous-Bois) au 01 41 70 38 20

Réparation de potelets sur la voie publique

Deux potelets absents ont été repérés sur l'allée Frédéric Ladrette. Une intervention des services de la Ville sera programmée afin d'effectuer les réparations nécessaires dans les meilleurs délais.

Interventions nécessaires sur la résidence Salvador Allende

L'accès du Bâtiment 1 de la résidence Salvador Allende semble inadapté pour les personnes à mobilité réduite. Lors de la visite de quartier, un cheminement alternatif et adapté a pu être identifié par le portillon piétonnier donnant accès au parking de la résidence par l'allée Maurice Audin. Nous invitons les personnes à mobilité réduite à utiliser ce cheminement afin d'accéder à la résidence.

Des câblages ont été abandonnés à l'entrée de la résidence. Le problème sera signalé au syndic de la copropriété pour qu'il contacte l'entreprise responsable et régularise la situation.

D'autre part, le local poubelle de la résidence déborde et des poubelles s'accumulent à l'extérieur. La Ville procédera à une remise au propre de la zone et rappellera au syndic les règles de gestion des containers.

Enfin, Des habitants ont informé des problématiques d'humidité et d'isolation dans leur logement. Nous rappelons qu'un programme de travaux d'isolation est en cours d'étude et sera réalisé dans le cadre du plan de sauvegarde.

Ile-de-France Mobilités, appelé Stif jusqu'en juin 2017, est le nom public du Syndicat des transports d'Ile-de-France2, qui est l'autorité organisatrice des transports de la région Ile-de-France et chargée de la construction du Tram T4 de Clichy sous bois.

L'EPF : Etablissement Public Foncier d'Ile de France : est un établissement public foncier chargé de piloter le projet de rénovation du quartier du Bas-Clichy. Il achète des logements dans les copropriétés concernées puis les gère en attendant leur démolition ou leur réhabilitation et leur meilleure gestion. Il propose un relogement aux habitants des immeubles concernés par les démolitions. Pour plus d'information : <http://www.epfif.fr/orcod/clichy-sous-bois/comment-vendre-son-apartement/>

Ces relogements concernent uniquement les locataires de l'EPF dans les bâtiments prévus à la démolition dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine ORCOD-IN.



Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet

www.clichy-sous-bois.fr